

## Message du Conseil communal au Conseil général N° 45 du 17 novembre 2014

**OBJET : Crédit de 625'000.- pour l'acquisition d'un véhicule Tonne-Pompe et d'un véhicule de Transport et donner compétence au Conseil communal pour se procurer les fonds nécessaires.**

### 1. CONDITIONS GÉNÉRALES

#### 1.1 Bases légales

- RSJU 875.1** Loi du 18 octobre 2000 (rév. 28 octobre 2009) sur le service de défense contre l'incendie et de secours.
- RSJU 875.11** Ordonnance du 13 novembre 2001 sur le service de défense contre l'incendie et de secours.
- RSJU 875.121** Ordonnance concernant les centres de renfort du 13 novembre 2001.
- RSJU 814.22** Ordonnance sur les mesures de protection à prendre en cas d'événements impliquant des matières dangereuses du 13 novembre 2001.

#### 1.2 Situation lors de la création du SIS

Le SIS Haute-Sorne a été créé le 1<sup>er</sup> janvier 2004. A cette date, il regroupait les communes de Bassecourt, Boécourt, Courfaivre, Glovelier, Saulcy, Soulce et Undervelier.

Effectif au 01.01.2004 : 189 Sapeurs-Pompiers.  
Parc véhicules : 8 véhicules d'intervention

	Type	Année	Remarque	Stationnement
Tonne pompe	Mercedes 920AF 4x4	1990	Manque de puissance Micro fissure du réservoir	Bassecourt
Transport	Iveco 4010 4x4	1994	Manque de puissance Capacité trop faible	Bassecourt
Porteur	Movag	1982	Non 4x4 Nombreuses réparations	Bassecourt
V.P.I.	Mercedes 310	1993	Manque de puissance	Courfaivre
Jeep	Type Willys	??		Courfaivre
V.P.I.	Toyota Hiace 4x4	1996	Manque de puissance	Glovelier
Transport	Toyota Hiace 4x4	1998	Ancien transport scolaire	Glovelier
Jeep	Toyota	1979	Très ancien et compliqué	Boécourt

#### 1.3 Situation actuelle

Effectif à ce jour : 104 Sapeurs-Pompiers.  
Parc véhicules : 7 véhicules d'intervention

La Jeep Toyota, 1979 a été mise hors service en 2013.

#### 1.4 Exigences légales

L'Établissement Cantonale d'Assurance (ECA) de la République et Canton du Jura, se basant sur la loi sur le Service d'Incendie et de Secours (RSJU 875.1, art. 12), exige que chaque commune soit dotée d'une section de sapeurs-pompiers ainsi que d'un hangar disposant du matériel d'intervention nécessaire.

## 1.5 Organisation actuelle

Actuellement le SIS Haute-Sorne compte 6 sections

- Bassecourt
- Boécourt
- Courfaivre
- Glovelier
- Saulcy
- Soulce-Undervelier

## **2. CONSIDÉRATIONS PARTICULIERES**

### 2.1 Missions du SIS

Sa mission première est de sauver et protéger les vies. Mais il œuvre également à la protection de la population et du patrimoine bâti lors d'incendie et des dégâts causés par les éléments naturels. Il est aussi le seul corps de milice qui, en cas de besoin, peut être mobilisé en quelques minutes.

Il est donc important que le parc des véhicules et le matériel disponible soient adaptés aux besoins des différents types d'interventions.

### 2.2 État du parc véhicules

Le parc des véhicules est vieillissant et les pannes deviennent de plus en plus fréquentes et conséquentes, ce qui risque, à moyen terme de mettre en danger le bon fonctionnement du SIS.

### 2.3 Étude des besoins

Une commission technique propre au SIS, chargée d'étudier le remplacement des équipements lourds a été constituée en 2008. Cette commission a présenté une planification des renouvellements et des investissements d'une manière globale, qui tient compte des particularités du SIS et des prescriptions légales.

Les tâches principales de la commission ont été définies ainsi :

- Analyser l'existant.
- Définir une stratégie.
- Définir une échéance des besoins.
- Planifier l'investissement.

Les contraintes ci-dessous ont été prises en compte lors de l'élaboration de chaque tâche :

- Ne pas faire de remplacement 1 = 1, mais tenir compte des besoins.
- Risques et dangers du SIS (usines, ZAM, fermes, vapeur « La Traction »).
- Protection de la population.
- Spécificités géographiques.
- Statistiques des interventions du SIS depuis 2004.
- Pas de doublon dans les véhicules.
- Compatibilité éventuelle des véhicules modulaires avec ceux des TP (synergie avec le service des travaux publics de la microrégion).
- Fusion éventuelle des communes de la Haute-Sorne (p.m. commission initiée en 2008)
- Centralisation possible.
- Financement supportable et réaliste.

La planification sert de fil rouge pour le renouvellement du parc des véhicules. Elle a été soumise et discutée avec l'inspecteur d'arrondissement et l'ECA-Jura afin de permettre une coordination entre les différents SIS cantonaux. Tenant compte des réflexions et des remarques de l'ECA-Jura, une première étape portant sur l'acquisition de deux véhicules a été approuvée par le Conseil d'administration de l'ECA-Jura lors de sa séance du 9 octobre 2014.

### 3. ACQUISITION DE DEUX VÉHICULES D'INTERVENTION

#### 3.1 Caractéristiques des véhicules

- Tonne Pompe - TP Rosenbauer, châssis MAN TGM 13 290, 4x4  
En remplacement du TP Mercedes-Benz - 1990
- Véhicule de transport Mercedes-Benz 316 CDI 4x4  
En remplacement du véhicule Movag – 1982

#### 3.2 Procédure de mise en soumission

L'ECA-Jura a confié le suivi des dossiers pour l'acquisition de véhicules à l'association Emergentech. Le cahier des charges a été élaboré en collaboration avec cette dernière.

Une fois les cahiers des charges établis, les appels d'offres ont été publiés en respectant la procédure des marchés publics.

#### 3.3 Subventionnement par l'ECA

L'ECA-Jura accorde au SIS Haute-Sorne, une subvention forfaitaire pour l'acquisition du Tonne-Pompe de Fr. 190'000.-.

Elle accorde à titre exceptionnel (action spéciale valable jusqu'au 31 décembre 2014), une subvention à hauteur de 70% sur l'acquisition d'un véhicule de transport, soit Fr. 88'200.-.

Le SIS Haute-Sorne, dispose encore, auprès de l'ECA-Jura, d'un solde du fonds spécial de fusion, laissé en réserve en prévision du renouvellement du parc véhicules de Fr. 78'786.-.

### 4. CONSIDÉRATIONS FINANCIERES

Le coût d'acquisition des véhicules se présente comme suit :

Tonne Pompe - TP Rosenbauer, châssis MAN TGM 13 290, 4x4	449'986.-
Véhicule de transport Mercedes-Benz 316 CDI 4x4	125'871.-
<u>SOUS-TOTAL (TTC)</u>	<u>575'857.-</u>
Équipement complémentaire	
<u>Matériel d'intervention pour les véhicules</u>	<u>47'000.-</u>
<u>SOUS-TOTAL (TTC)</u>	<u>622'857.-</u>
<b><u>Arrondi à</u></b>	<b><u>625'000.-</u></b>

## 5. FINANCEMENT

Le financement sera assuré par les subventions de l'ECA-Jura et le prélèvement sur les fonds du SIS. Aucun financement complémentaire ne sera sollicité auprès des communes membres du SIS Haute-Sorne.

Tonne Pompe - TP Rosenbauer, châssis MAN TGM 13 290, 4x4	449'986.-	
./. Promesse de subvention du 21.10.14/ECA	190'000.-	
<u>./. Solde du fonds spécial de fusion ECA</u>	<u>78'786.-</u>	181'200.-
Véhicule de transport Mercedes-Benz 316 CDI 4x4	125'871.-	
<u>./. Promesse de subvention du 21.10.14/ECA</u>	<u>88'200.-</u>	37'681.-
Équipement complémentaire Matériel d'intervention pour véhicules	47'000.-	
<u>./. Subvention ordinaire selon décret 50%/ECA</u>	<u>23'500.-</u>	<u>23'500.-</u>
Solde du financement		242'381.-
<u>Prélèvement sur le fonds de réserve du SIS</u>		<u>242'381.-</u>
<b><u>Besoin de financement</u></b>		<b><u>-.-</u></b>

## 6. PRÉAVIS DES AUTORITÉS

Le Conseil communal, le dicastère des services communaux et celui des finances et impôts préavisent favorablement cet objet à leur majorité.

Le Conseil général est invité à faire de même et à édicter l'arrêté le concernant.

Haute-Sorne, le 17 novembre 2014

**AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL**

**Le Président**  
**Jean-Bernard VALLAT**  


**Le Secrétaire**  
**Michel GUERDAT**  
